



pl 4700

Dépôt François Bausch
DÉI GRÉNG
13.12.2000

6

MOTION

La Chambre des Députés,

considérant que le Luxembourg s'est engagé à réduire ses émissions à effet de serre de 28% pendant la période 2002-2012 par rapport au niveau de 1990;

considérant que le gouvernement entend mettre cette stratégie en application à l'aide de 6 axes majeurs d'intervention politique;

considérant que l'un des axes vise à améliorer l'efficacité énergétique dans la production d'énergie;

considérant que la centrale TGV actuellement en construction à Esch/Raemerich restera contraire à cet axe d'intervention aussi longtemps que le découplage de l'énergie thermique disponible ne sera pas opéré;

invite le Gouvernement

à élaborer un concept visant à découpler un maximum de la chaleur disponible à la centrale TGV;

à soumettre ce concept à la Commission de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire de la Chambre des Députés.



François Bausch



Robert Garcia



Camille Gira



Jean Huss



Renée Wagener